

Projet éolien de l'Étoile

Atelier de co-construction n°1

Velocita Energies et Billas Avenir Energie

Jeudi 11 février 2021



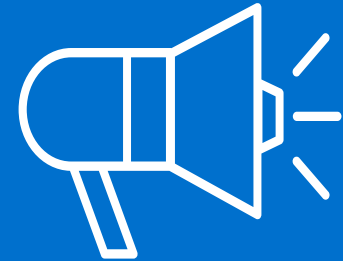
Les objectifs de l'atelier



**Présenter les premiers
éléments du projet et
répondre à vos
questions**



**Identifier les
contraintes du
territoire et les
opportunités à saisir**



**Co-construire les outils
de communication**

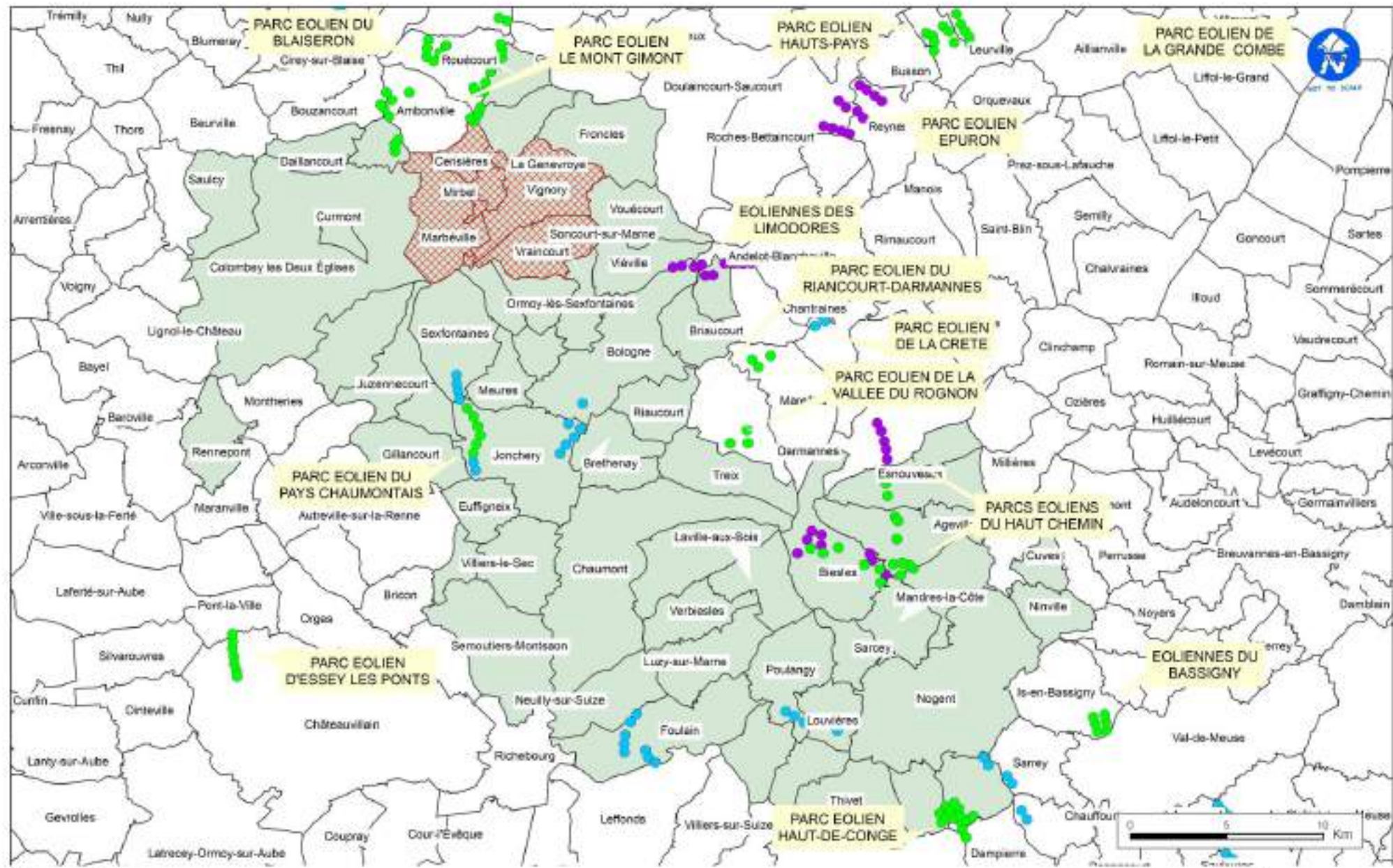
Le fil rouge de la réunion



01

Présentation du projet

Les contraintes du territoire



Légende

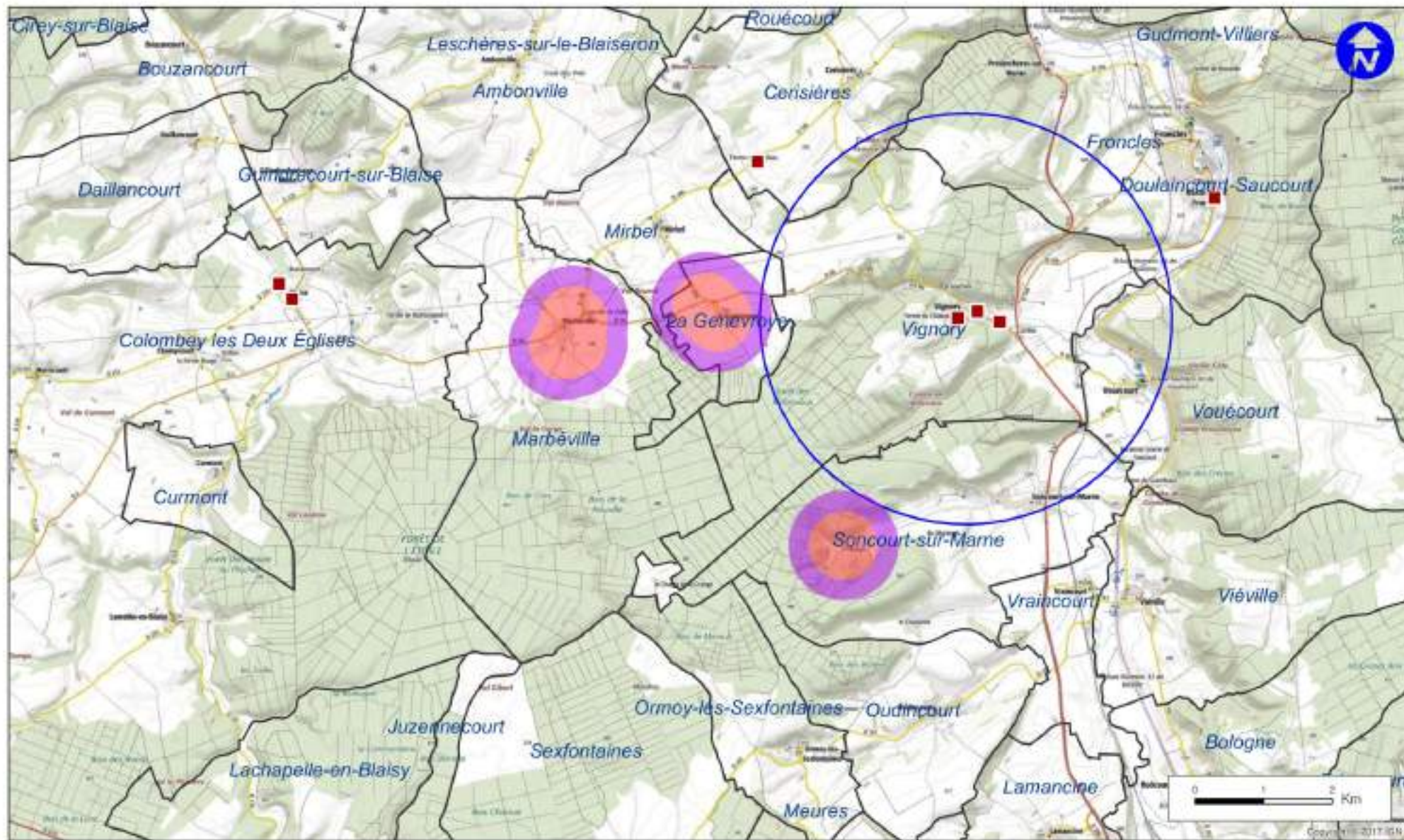
- Communes du projet
- Limite communale
- C Agglo Chaumont

- Parc autorisé
- Parc en service
- Parc en instruction

Réalisation: Velocita Energies
 Date: 04/02/2021
 Projection: RGF93 1/150 000 (m)
 Source: VE GIS



Les
contraintes
du territoire
*Les limites
communales et
les 500 mètres
aux habitations*



Légende

□ Limite communale

— 3 km du Château de Vignory

■ 500m des habitations

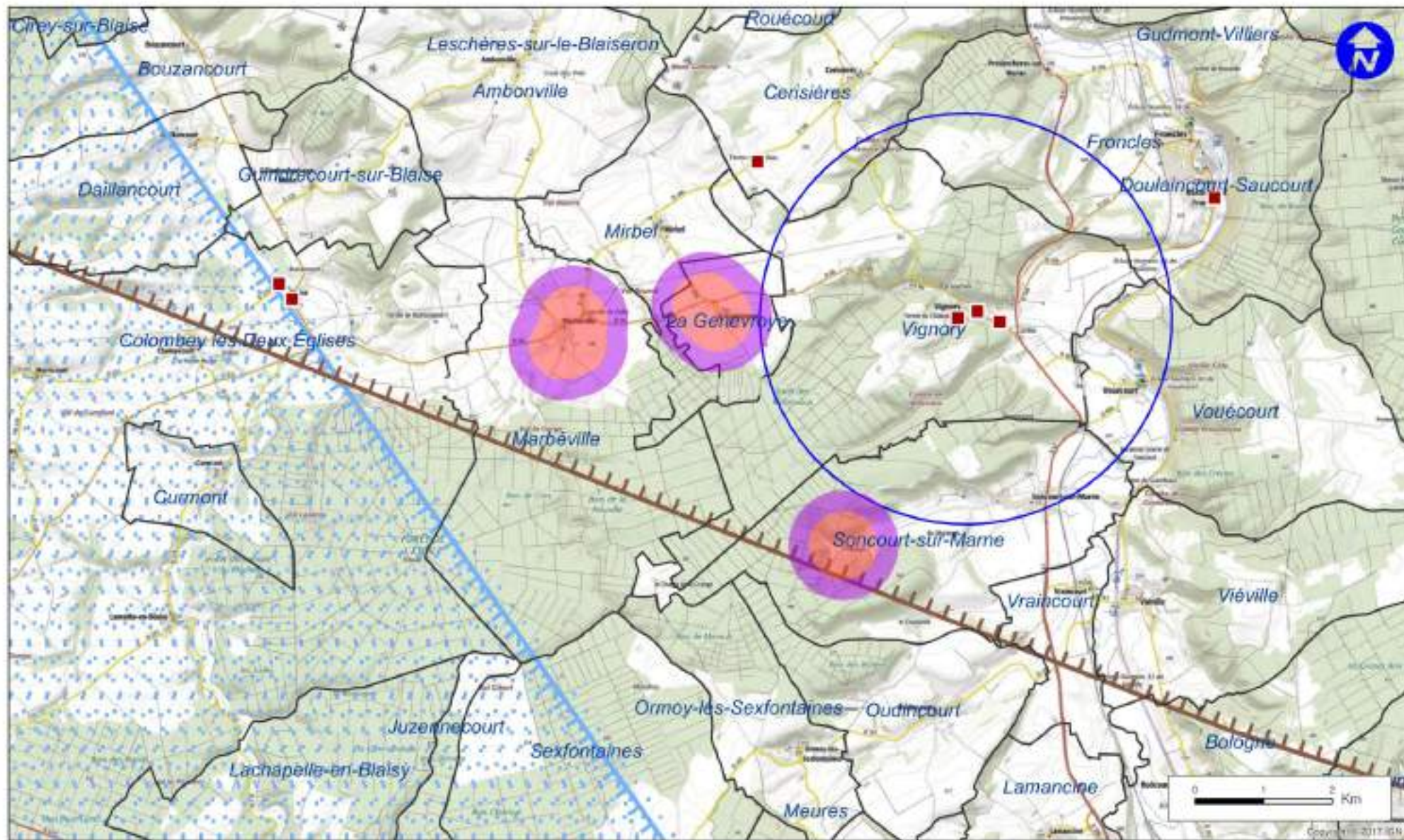
■ 800m des habitations

■ Site classé ou inscrit

Réalisation: Velocita Energies
Date: 04/03/2021
Projection: PGF93 1/50 000ème
Source: VE GIS, Scan 25 IGN



Les
contraintes
du territoire
*Les contraintes
aéronautiques et
militaires*



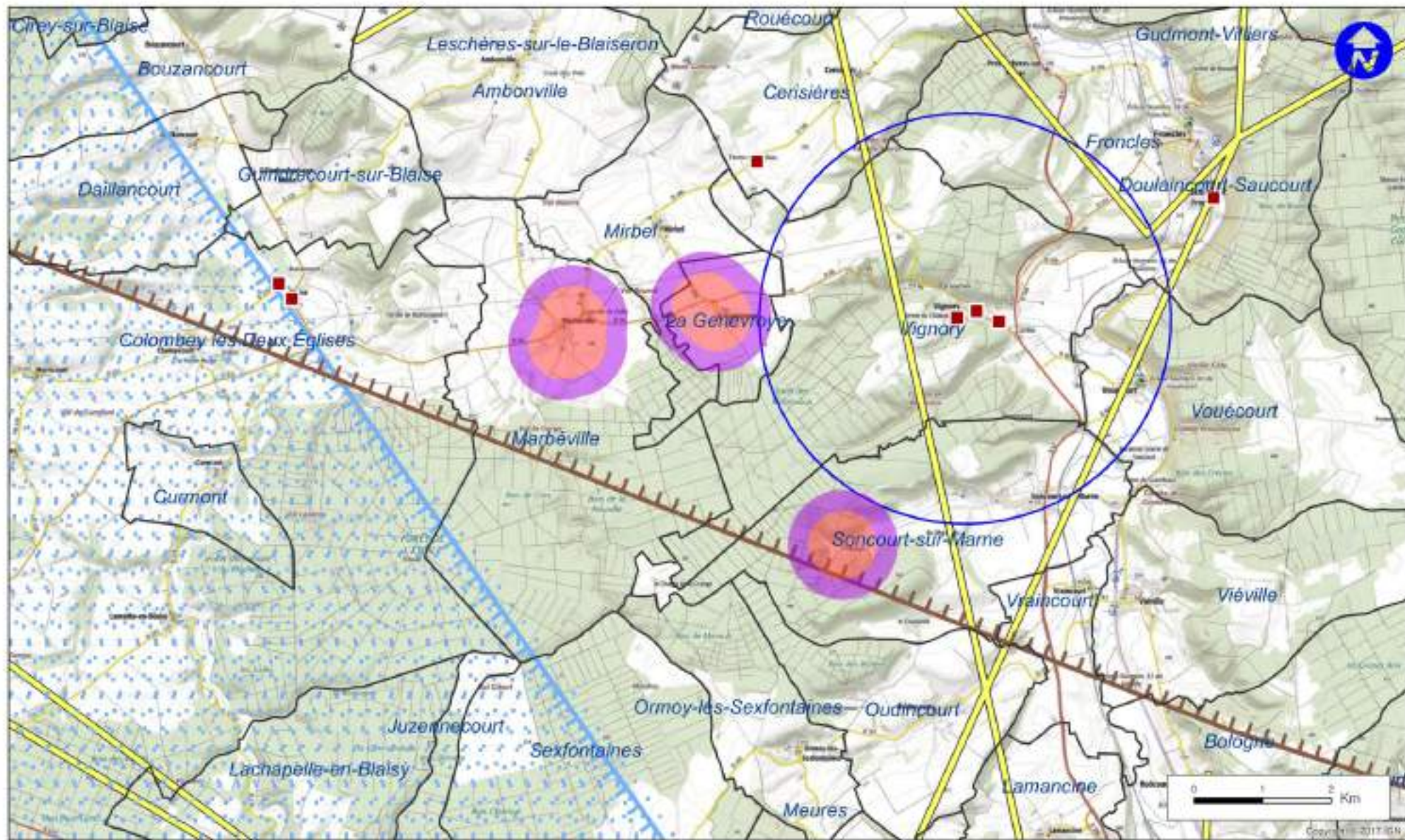
Légende

-  Limite communale
-  3 km du Château de Vignory
-  500m des habitations
-  RTBA
-  SETBA
-  800m des habitations
-  Site classé ou inscrit


Réalisation: Velocita Energies
Date: 04/03/2021
Projection: PGF93 / 1/50 000ème
Source: VE GIS, Scan 25 IGN









Les
contraintes
du territoire
*Le faisceau
hertzien*



Légende

-  Limite communale
-  3 km du Château de Vignory

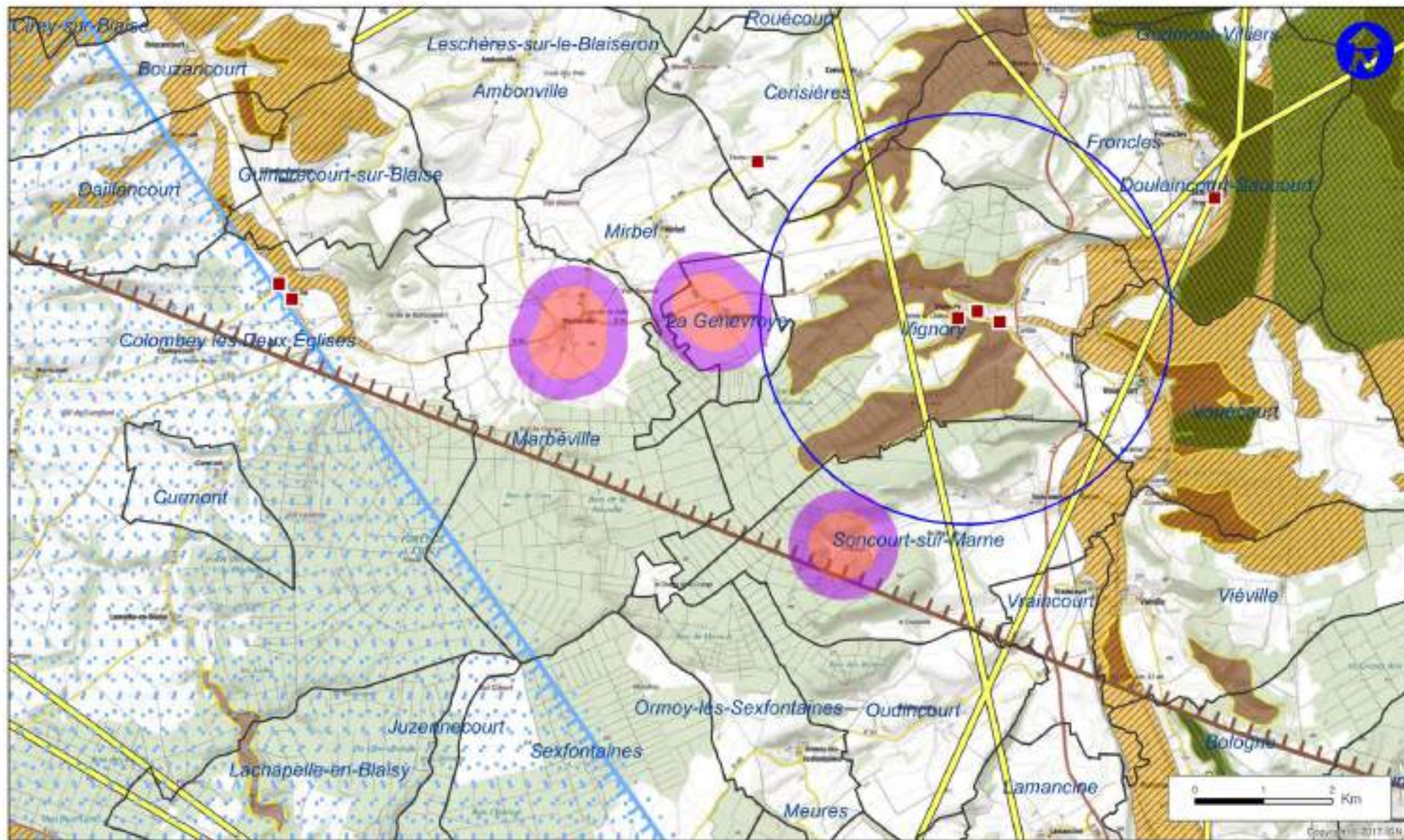
-  500m des habitations
-  RTBA
-  SETBA

-  800m des habitations
-  Site classé ou inscrit
-  Faisceau hertzien

Réalisation: Velocita Energies
Date: 04/03/2021
Projection: PGF93 / 1/30 000 éme
Source: VE GIS, Scan 25 IGN







Les
contraintes
du territoire
*Les zones
naturelles*



Légende

-  Limite communale
-  3 km du Château de Vignory

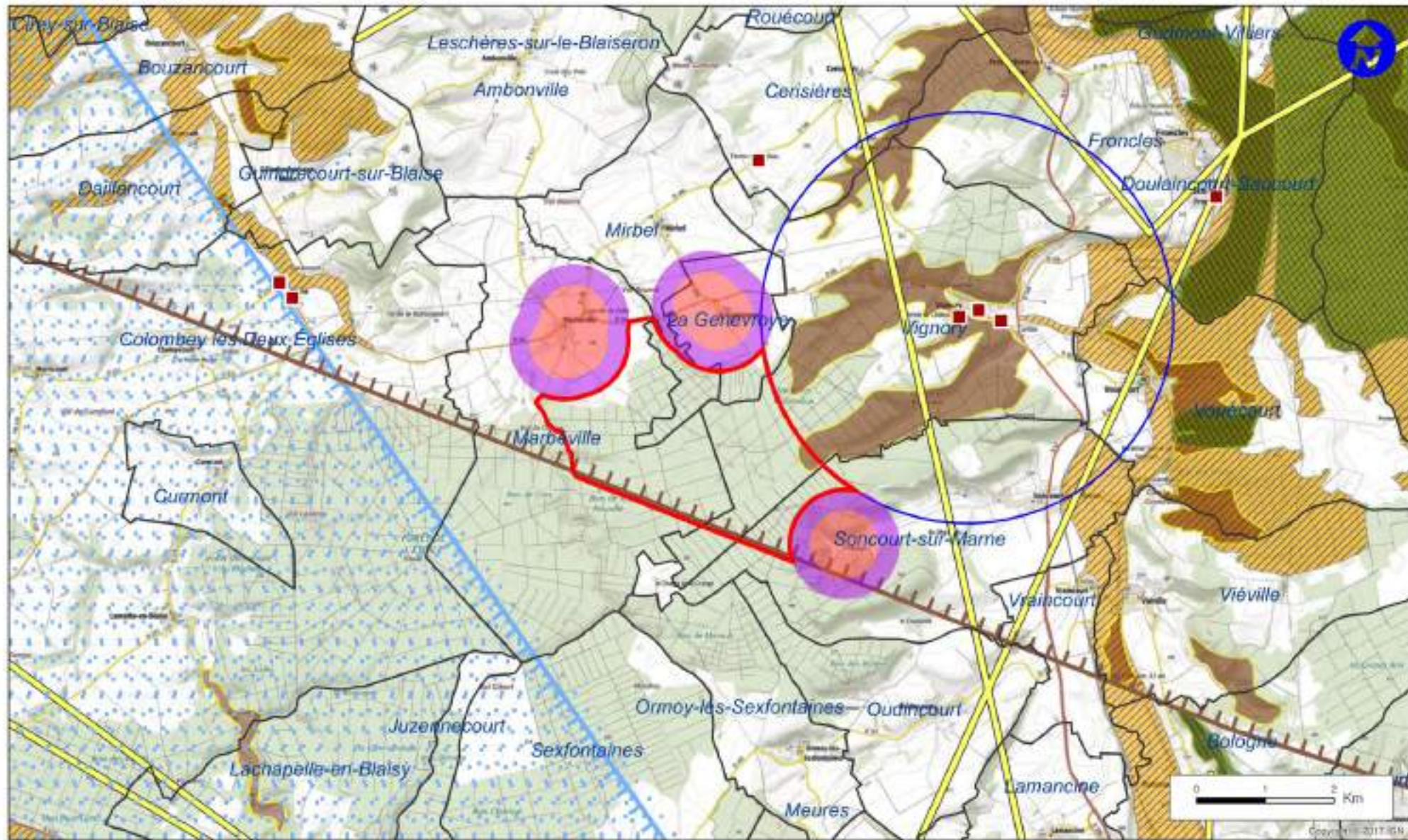
-  500m des habitations
-  RTBA
-  SETBA

-  800m des habitations
-  Site classé ou inscrit
-  Faisceau hertzien

-  Natura 2000
-  Znieff type 1
-  Znieff type 2

Réalisation: Velocita Energies
Date: 04/03/2021
Projection: PGF93 1/30 000 éme
Source: VE GIS, Scan 25 IGN

La synthèse des contraintes



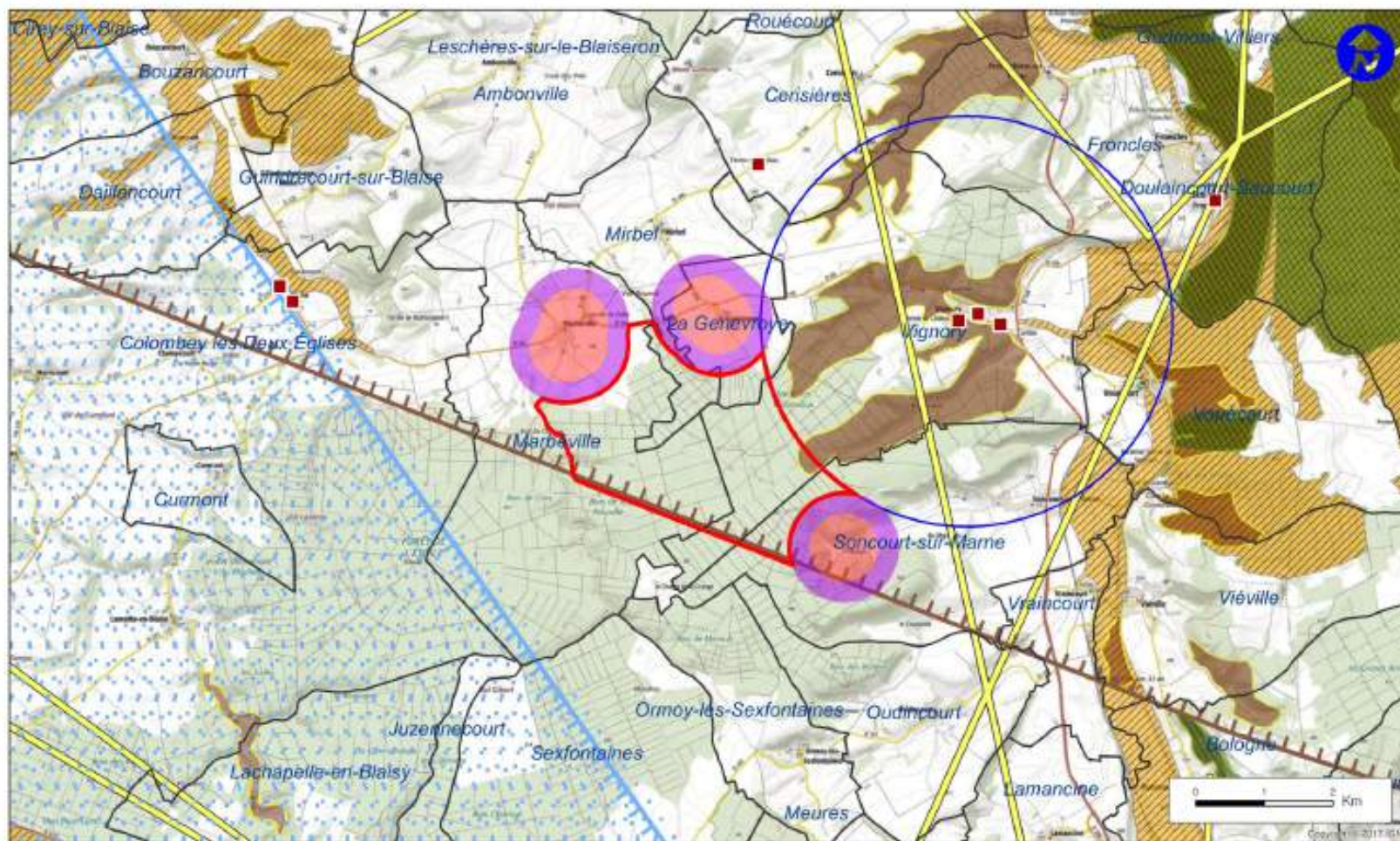
Légende

- | | | | |
|----------------------------|----------------------|------------------------|---------------|
| Zone d'étude potentielle | 500m des habitations | 800m des habitations | Natura 2000 |
| Limite communale | RTBA | Site classé ou inscrit | Znieff type 1 |
| 3 km du Château de Vignory | SETBA | Faisceau hertzien | Znieff type 2 |

Réalisation: Velocita Energies
 Date: 08/03/2021
 Projection: PGF93 1/30 000 éme
 Source: VE GIS, Scan 25 IGN



La zone d'étude et les chiffres clés du projet



Légende

Zone d'étude potentielle	500m des habitations	800m des habitations	Natura 2000
Limite communale	RTBA	Site classé ou inscrit	Znieff type 1
3 km du Château de Vignory	SETBA	Faisceau hertzien	Znieff type 2

Réalisation: Velocita Energies
Date: 06/03/2021
Projection: PGF93 1/50 000ème
Source: VE GIS, Scan 25 IGN

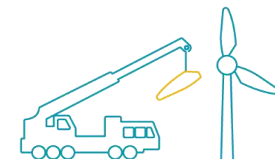
velocita
energies



6 à 10 EOLIENNES



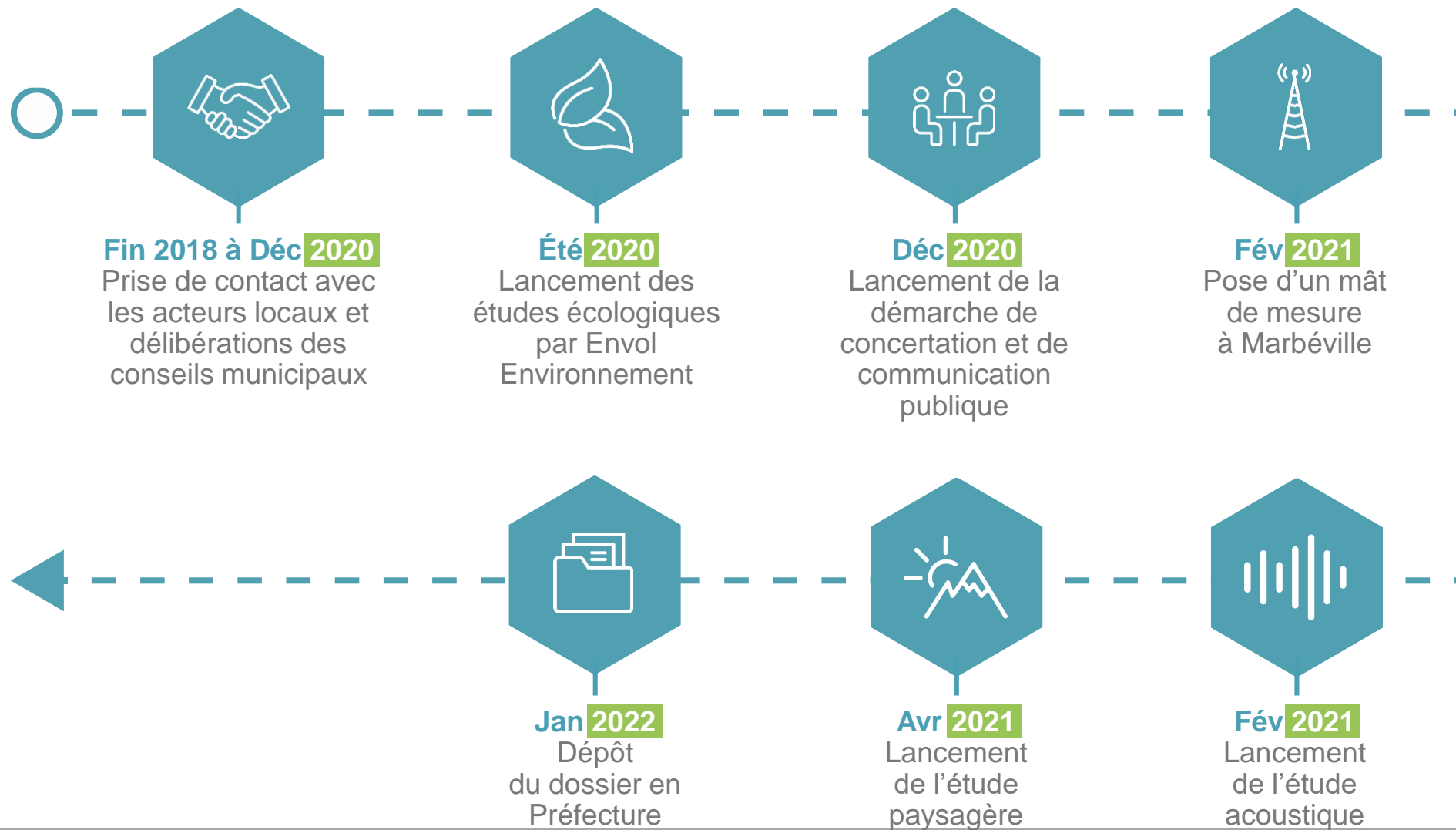
150m HAUTEUR EN BOUT DE PALE



800m DISTANCE AUX HABITATIONS



Le projet éolien de l'Etoile, où en est-on ?



La pose d'un mât de mesure, à quoi ça sert ?



Un mât de mesure de 100 mètres sera installé prochainement (courant février 2021) sur la commune de Marbéville, il permet de :

- Qualifier la puissance et la direction des vents.
- Etudier l'activité des chauves-souris.



- Date de début : Février 2021
- Date de fin : Février 2023

Eviter – Réduire – Compenser

Le choix du positionnement du mât, ainsi que la coupe d'arbres se sont faits en concertation avec la Mairie (propriétaire) et l'ONF (gestionnaire de la forêt) en suivant les mesures ERC :

- **Eviter** : les sites pas compatibles, les arbres à forte sensibilité
- **Réduire** : le nombre d'arbres à couper
- **Compenser** : en replantant le même type arbres



Un parc éolien en forêt, quels avantages ?



Pourquoi l'éolien en forêt ?

- Une **compatibilité** de l'éolien avec les **forêts communales** (qui ne sont ni des forêts domaniales, ni des zones protégées)
- Des **retombées fiscales** ainsi qu'un **loyer** qui seront ensuite réinvestis dans la commune
- Des **renforcement et élargissement** des chemins facilitant les déplacements
- Des anciennes aires de grutage pouvant servir au **stockage de bois**
- Une **compatibilité** avec l'**activité cynégétique**
- Un **moindre impact paysager** vis-à-vis du patrimoine
- Une **distance aux habitations plus importante** entraînant une visibilité réduite
- Des **mesures bénéfiques pour la forêt**, peut-être non mises en place si un projet industriel et ses financements ne s'étaient pas manifestés
- Une **expertise dans l'éolien en forêt**, garantie du bon déroulement et de la prise en compte des enjeux

Un parc éolien en forêt, quelles spécificités ?



Les autorisations spécifiques

- Une **autorisation de défrichement** (plantations d'arbres en compensation d'une surface équivalente à au moins la surface défrichée)
- Une **concertation** poussée entre les différents acteurs (propriétaire, gestionnaire forestier et services environnementaux)

La compatibilité avec l'environnement

- Des **études écologiques adaptées** aux spécificités de la forêt
- Un **intervalle de sécurité** entre le sommet végétal et la base des pales permettant le **transit des oiseaux et des chauves-souris**
- Des **mesures ERC**, comme éviter des zones à forte sensibilité, réduire l'emprise de la plateforme, protéger des arbres-gîtes

Emprise d'une éolienne et sa plateforme en forêt – Parc en construction en Côte d'Or



« Avec leur faible emprise au sol, les éoliennes n'impactent pas l'équilibre forestier et nous permettent d'investir dans l'entretien et la valorisation de notre forêt grâce à des revenus stables et garantis durant toute l'exploitation du parc. L'amélioration des pistes existantes facilite nos déplacements, ainsi que ceux des promeneurs. »

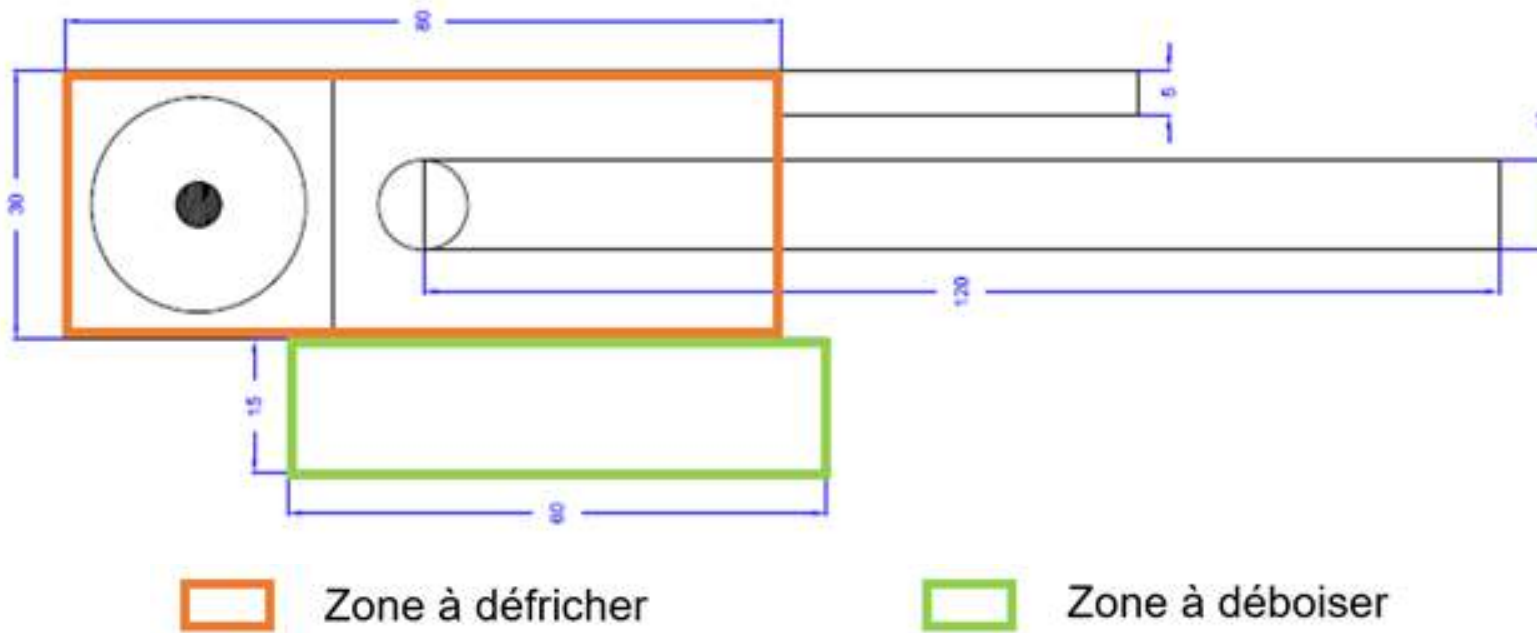
Le gérant du Groupe Forestier des Groises – parc éolien

« Entre Tille et Venelle » Côte d'Or

Un parc éolien en forêt, quelles spécificités ?

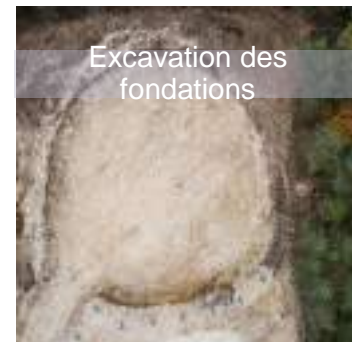


Opérations de défrichage



Surfaces

- Plateforme à défricher
2 400 m² (30x80m)
- Zone de stockage pales à déboiser
900 m² (15x60m)
- Longueur de grue
120 m² (120x10m)



Identifier les contraintes et les opportunités pour le territoire

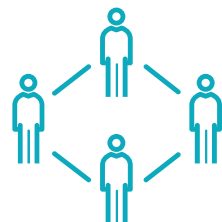
Quelles sont les contraintes du territoire à prendre en compte dans le développement du projet ?

Quelles sont les opportunités pour les communes ?



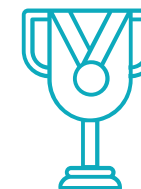
35 minutes

10 minutes de restitution



2 groupes

Couper la salle en 2 aléatoirement



2 objectifs

- Positionner les points de prise de vue des photomontages à réaliser dans le cadre de l'étude paysagère – 5 à 10 max.
- Identifier les contraintes du territoire à intégrer et les opportunités pour les communes



Présenter les outils de communication et co-construire la prochaine lettre d'information

Les supports de communication autour du projet



Des lettres d'information

Distribuées sur les 5 communes du projet



La plateforme participative

www.projeteolien-de-letoile.fr





D'autres idées d'outils de communication ?



Co-construction de la prochaine lettre d'information



Date : Mars 2021

Distribuées sur les 5 communes du projet

• Page 1

Bandeau

EDITO ?
Actualités du projet ?
Interview ?

Invitation au prochain événement

• Page 2

Présentation de l'éolien ?
Actualité projet ? Foire aux Questions ?

• Page 3

Vos retours sur l'atelier de concertation ?
Témoignages ? Photos ?
Travaux réalisés et résultats ?

• Page 4

Jeu sur l'éolien ? minute métier ? Quizz ? Interview ?

Contact

Conclusion

Notre prochain rendez-vous **Mai 2021 !**

Pour une visite de parc et un atelier de co-construction !

Retrouvez nous sur le site participatif du projet pour vous informer des avancées du projet et de la démarche de concertation, nous faire part de vos propositions ou commentaires et aussi pour vous inscrire aux prochains événements !

www.projeteolien-de-letoile.fr

Merci à tous !



Contacts



Maria CANDAMIL - Cheffe de Projets

mcandamil@velocitaenergies.fr

06 48 26 37 57

Velocita Energies
37/39 avenue de Friedland
75008 Paris
www.velocitaenergies.fr



Dorine TEA - Chargée de Projets ENR

d.tea@bae-energie.com

06 68 65 42 34

Patrick BILLAS - Directeur

patrick.billas@bae-energie.com

06 43 22 04 66

Billas Avenir Energie
7 rue Jean Gabin
57280 Maizières-lès-Metz
<http://bae-energie.com/>

mazars

Ophélie JOVELIN – Consultante

ophelie.jovelin@mazars.fr

07 61 58 56 91

Charline VIALLE – Consultante

charline.vialle@mazars.fr

06 13 60 01 06